

Les Enfants de l'Espoir

Les Enfants de l'Espoir

85 rue St-hyacinthe
Gatineau, Québec
J8X 2V3
Tél : 819-778-5259
Télé : 819-778-7400
Courriel : enfa5259@bellnet.ca
Marie-Michel Dessureault, intervenante social

1. Introduction

1.1. Mission

Les Enfants de l'Espoir est un organisme à but non lucratif qui chérie comme mission d'offrir une aide adaptée aux familles où la pauvreté du milieu sociaux-économique affecte le développement normal des enfants.

1.2. Services

Dans le cadre de notre mission nous nous devons d'offrir des services en lien avec celle-ci tels que :

- Une friperie
- Des ateliers de stimulation précoces et de jeux parents-enfants
- Un groupe d'entraide pour parents (YAPP; y'a personne de parfait)
- Des cuisines collectives
- Du soutien à domicile
- De l'accompagnement dans diverses démarches auprès des institutions (Centre hospitalier Pierre-Janet, Centres Jeunesse, avocat, ...)
- Des cafés rencontres
- Un soutien alimentaire
- ...

1.3. Réalité

Chaque jour, nous devons faire face à plusieurs dures réalités auxquelles sont confrontées nos familles bénéficiaires. Tous dans une situation de pauvreté quelconque, que ce soit sur le plan économique, social, éducatif, ... nous devons chaque jour vivre avec la fragilité de ses nombreuses familles.

2. Pourquoi une politique en itinérance?

2.1. Notre soutien

Nous, en tant qu'organisme communautaire, soutenons cette campagne pour que soit mis en place une politique en itinérance puisque la réalité des familles avec lesquelles nous travaillons est telle que chacune d'entre elles pourrait se retrouver en situation d'itinérance ou à risque de le devenir à n'importe quels moments.

Nous nous devons en tant qu'OSBL d'appuyer ce genre de revendication afin que soit mis en place des moyens concrets qui amèneront des changements sur le terrain. Les besoins de notre clientèle sont grandissants de même que pour la clientèle de chaque organisme. Notre devoir étant de répondre à ces besoins, il est primordiale de se doter d'une politique afin d'améliorer la qualité de nos services et de la vie de nos clientèles respectives.

Nous devons stopper ce phénomène qui chaque jour prend de plus en plus d'ampleur, car dans une société qui tente de se croire égalitaire les droits de tous et chacun ne sont toujours pas respectés et c'est donc de notre devoir, non seulement en tant qu'OSBL ou en tant que gouvernement, mais bien en tant que société d'appuyer une telle politique.

2.3 Nos revendications particulières

Nous sommes présentement en pleine procédure pour, en plus d'offrir nos services spécifiques, offrir des logements subventionnés. Cependant, nos projets, bien qu'ils soient tous à fait respectables et qu'ils répondent du moins en partie à cette problématique sociale, sont actuellement irréalisables du au manque de fond. L'enveloppe est trop mince et nous nous devons de se partager en plusieurs parties une infime part de budget. Lutant chaque jour pour notre propre survie, comment sommes-nous supposés offrir des services complets? Chaque organisme dispose d'un personnel des plus compétents mais se voit dans l'obligation de limité l'exploitation des compétences due au simple fait que l'enveloppe qui nous est destinée est beaucoup trop mince.

Un meilleur financement permettrait d'offrir de meilleurs services et ainsi de faire diminuer cette problématique. Malgré le fait que s'offre à nous une solution pourtant si simple devant un problème d'une telles ampleur la question reste; pourquoi sommes nous, encore aujourd'hui en 2008, dans l'obligation de mettre en place des moyens comme celui-ci pour arriver à se faire entendre? La réponse à cette question ne semble toutefois pas aussi facile à fournir.

3. Nos préoccupations

3.1 Une particularité

Une particularité étant une caractéristique propre à une personne ou à un groupe de personnes, la plus frappante des particularités de notre clientèle est probablement sa vulnérabilité à différents niveaux selon leur situation, par exemple : la vulnérabilité économique, émotive, ... Cette réalité ne représente pas une situation isolée qui touche seulement notre clientèle, elle est en soi la raison d'être des organismes communautaires. Une autre des particularités principales de la clientèle des organismes communautaires de Gatineau pourrait être que cette clientèle demeure majoritairement dans des quartiers que l'on peut définir comme défavorisés, par exemple : le vieux Hull où l'on retrouve des projets comme Mance ou encore Jean-Dalairé. Les idéologies de notre société font en sorte que l'on regroupe la population aillant une situation financière précaire dans des « ghettos » amplifiant ainsi leur vulnérabilité et leur lançant un message qu'elles ne doivent surtout pas être mélangées au reste de la population catégorisée comme mieux bien nanties. Bizarrement, sur le plan géographique, les organismes communautaires se situent dans les mêmes quartiers puisque de telles particularités y sont géographiquement plus présentes. Bien que l'on veule reconnaître ces particularités comme une problématique, nous ne sommes pas en mesure d'offrir des services au meilleur de nos capacités et de notre potentiel. Cette raison, à elle seule, devrait être une excellente raison pour mettre en place une politique en itinérance.

4. Conclusion

4.1 Recommandations

Notre organisme fait donc les recommandations suivantes au gouvernement du Québec :

- Une politique en itinérance avec des moyens concrets qui amènent à des changements réels à grandes échelles.
- Une augmentation de l'enveloppe budgétaire dédiée à cette problématique et aux organismes communautaires en générales.
- Une augmentation considérable des constructions de logements subventionnés pour répondre réellement à la demande.

4.2 Pour terminer

Enfin, nous sommes donc tout à fait solidaires à ce mouvement et espérons que nos voix seront entendues. Nous travaillons chaque jour pour le meilleur intérêt de notre population *de votre population. Travailler ensemble amène à des changements réels mais continuer de se fermer les yeux sur des problèmes d'une telle envergure ne fera qu'amplifier la gravité de la situation.* Votre devoir en tant que gouvernement devrait être de lutter contre cette problématique, d'améliorer la qualité de vie de tous vos citoyens, incluant ceux en situation d'itinérance et de prôner l'égalité sociale. Qui sommes nous pour juger du droit au logement qui est un des droits les plus fondamentaux? Certes, difficile d'imaginer l'ampleur de la problématique dans le confort de notre réalité à l'intérieur de nos bungalows où l'on retrouve satellite et internet, mais pour notre clientèle et pour nos organismes la réalité est toute autre. *La qualité de nos services dépend de votre conscience sociale.* Nous sommes prêts à faire le travail, nous avons les ressources humaines et les compétences mais sans argent, de nos jours, il est impossible de progresser.

Aider nous à les aider.